



Je suis mineur non régularisée

Par **thaismoreira**, le **06/08/2011** à **02:37**

Bonjour, je m'appelle Thaïs j'ai 17 (18 en décembre), je suis d'origine brésilienne. Je suis en France depuis 2 ans et 1 mois, et pendant ces deux ans j'ai toujours été à l'école, j'ai fait une classe d'accueil dont j'ai eu mon DELF A2 (Diplôme d'Etudes de Langue Française) et après un 2nd général et cette année je ferais faire un cap photographie. J'habite avec ma mère qui n'est pas non plus régularisée mais qu'est enceinte de son conjoint (porte un Visa de travail), le conjoint a ma mère, et mon petit frère de 11 ans qu'est dans la même situation que moi. Je voudrais savoir s'il y a la possibilité de me régularisée sachant que mon Visa est périmé.

Je vous remercie d'avance, a bientôt.

Par **Domil**, le **06/08/2011** à **02:58**

Le fait d'avoir un enfant avec un étranger en situation régulière ne change pas grand chose. Il faudrait que l'époux fasse une procédure de regroupement familial et que votre mère, et ses enfants retournent dans leur pays pour avoir le visa long séjour, une fois l'autorisation de regroupement familial obtenu (et avant que vous soyez majeure)

Vous êtes en situation irrégulière et vous le resterez à 18 ans où vous risquez une expulsion.